

UN NOUVEAU PROGRAMME D'HYDRO-QUÉBEC

J'ai le plaisir de vous faire part du lancement, en janvier dernier, d'un nouveau programme d'Hydro-Québec, qui s'inscrit dans la continuité du Plan global en efficacité énergétique. Comme vous le savez, Hydro-Québec s'est fixé une cible ambitieuse d'économie d'énergie de 11 TWh à l'horizon 2015. Le nouveau programme Bâtiments s'adresse à notre clientèle d'affaires des secteurs institutionnel et commercial. Il offre un appui financier pour la mise en œuvre de mesures permettant de réduire la consommation d'énergie électrique des bâtiments.

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DU MARCHÉ

Pour gérer l'ensemble du programme Bâtiments, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres public et a retenu la société SNC-Lavalin inc. comme mandataire du programme. SNC-Lavalin a créé ÉnerCible à l'automne 2010, pour exploiter et commercialiser le programme Bâtiments. Cette entreprise est indépendante des autres activités de la société mère et est régie par un code de déontologie et de conduite éthique très strict et distinct. Reconnue pour son expertise en efficacité énergétique et sa capacité à établir des relations d'affaires, l'équipe d'ÉnerCible veillera à la commercialisation, au déploiement et à la gestion du programme, et assurera le suivi des activités liées aux projets. Ainsi, les clients bénéficieront d'une approche flexible et évolutive, qui permettra d'accélérer les procédures administratives de distribution d'appuis financiers. L'équipe d'ÉnerCible offre un accompagnement sur mesure en affectant une ressource, assurant ainsi support et accompagnement à toutes les étapes du projet, selon les besoins et les objectifs du client.

UN PROGRAMME QUI CORRESPOND À VOS BESOINS



Bâtiments
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS
D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le nouveau programme Bâtiments a pour objectif de susciter des projets et d'encourager les efforts en efficacité énergétique. Les principales mesures admissibles portent sur l'enveloppe thermique, l'éclairage, la ventilation et les équipements de contrôle. Le nouveau programme, simple, flexible, adapté et accessible, s'applique aux bâtiments à vocation commerciale neufs ou existants (d'une superficie de plus de 1 000 m²) ainsi qu'aux bâtiments à vocation institutionnelle neufs ou existants. Représentant une amélioration par rapport aux programmes antérieurs, il propose de nombreux avantages, par exemple, le nouveau progiciel du volet prescriptif (PVP) qui permet de calculer en quelques minutes l'appui financier pour les bâtiments de moindre envergure (1 000 à 5 000 m² pour les bâtiments existants et jusqu'à 5 000 m² pour les bâtiments neufs).

UN NOUVEAU PROGRAMME D'HYDRO-QUÉBEC

Le SIMEB est un nouvel outil de calcul simplifié, obligatoire pour les bâtiments neufs, mais facultatif pour les bâtiments existants. Dans le cas des bâtiments existants, les outils et les méthodes de calcul de nos clients sont maintenant acceptés. De plus, il est désormais possible de regrouper plusieurs bâtiments dans une même demande et de soumettre des demandes pour des projets s'étalant sur plusieurs phases.

UN PROGRAMME PLUS CONVIVAL

Le programme Bâtiments est très bien accueilli chez les clients et les partenaires. Au cours des cinq premiers mois de l'année 2011, ÉnerCible a reçu plus de 650 propositions de projets, dont les deux tiers proviennent du marché commercial.

En mettant ainsi de l'avant une stratégie fondée sur les forces du marché, qui laisse une place importante aux différents intervenants, nous croyons fermement que le programme Bâtiments nous permettra de mieux répondre aux besoins et aux attentes de nos clients d'affaires. Les modalités du programme Bâtiments varient selon divers facteurs, dont le secteur d'activité, le type de bâtiment, la superficie, le nombre de mesures implantées et l'ampleur des économies d'énergie générées. Le site web du programme www.programmebatiments.com contient toutes les informations utiles, ainsi que des documents et outils qui faciliteront la présentation des projets, le calcul des économies d'énergie et l'évaluation.

Si vous avez des questions ou si vous désirez déposer un projet, je vous invite à visiter le site Web du programme ou à communiquer avec ÉnerCible au **514 807-1433** ou **1 855 817-1433**.

Je vous remercie de l'intérêt soutenu que vous portez à nos programmes d'efficacité énergétique. Vos efforts contribuent à une meilleure utilisation de nos ressources collectives et à un meilleur avenir pour ceux qui nous suivent.

La directrice – Efficacité énergétique



Michèle Labrecque

